

Aménagement de la circulation et du stationnement / Ville d'Amboise / Semaine 35

Dans le cadre de travaux de grenaillage des enrobés et de marquage au sol, **la circulation des véhicules sera interdite** dans les secteurs suivants :

Intersection de l'Avenue des Montils et de la Rue du Clos des Gardes

Du 26 août au 3 septembre

Une déviation sera mise en place

*Référence arrêté municipal : **24-AT-0187***

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr